

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 28 (1920)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** Les épidémies et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-548883>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prends pas comment ceux d'entre nous qui mettent en avant ce grief, n'ont pas songé aux horreurs qui se sont passées pendant cette guerre! Ils auraient certainement compris que cinq années d'une guerre aussi atroce ne peuvent s'oublier en quelques mois.

Mes chers collègues, laissez donc se calmer les douleurs et les ressentiments accumulés pendant la guerre, laissez s'éteindre les souvenirs terribles de cette lutte mondiale et ne demandez pas à ceux qui ont si terriblement souffert d'oublier plus vite qu'il n'est vraiment possible. Ne demandez pas ce qui est au-dessus des forces humaines.

Notre rôle à nous, Croix-Rouge suisse, Croix-Rouge d'un pays neutre, est préci-

sément de devenir, en entrant dans la Ligue des Croix-Rouges, l'intermédiaire nécessaire, le lien bienfaisant qui dans un avenir rapproché unira dans un faisceau désormais indissoluble les Croix-Rouges du monde entier.

C'est en entrant dans la Ligue des Croix-Rouges que nous pouvons remplir ce rôle magnifique d'intermédiaire et de réconciliateur des peuples et non pas en nous tenant à l'écart.

Je suis sûr que nous comprenons tous ainsi notre rôle futur dans la Ligue des Croix-Rouges qui, grâce à notre action, deviendra bientôt un lien entre tous les peuples pour pouvoir lutter en commun contre les calamités et les misères sociales de l'humanité.

## Les épidémies et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

Les nouvelles reçues chaque jour de l'est de l'Europe ne sont pas faites pour rassurer les esprits, qui se sont alarmés à juste titre du danger des terribles épidémies qui sont à nos portes. Toutefois il peut être réconfortant de savoir que la Croix-Rouge ne laisse pas au mal le champ libre. Il faut signaler, en effet, l'aide apportée à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge par les Croix-Rouges australienne et américaine sous la forme d'une quantité considérable de matériel hospitalier et d'un stock de médicaments destinés à combattre le typhus en Pologne. Une partie de ces secours a déjà été envoyée à Varsovie. D'autre part, la Croix-Rouge espagnole a annoncé à la ligue l'envoi d'un stock important de savon, cet article manquant en Pologne et étant essentiel pour combattre avec succès la contagion du typhus, qui se transmet par les poux. Il faut espérer que cet exemple

sera suivi. Il peut, il doit l'être. La ligue comprend à l'heure actuelle vingt-huit sociétés nationales de Croix-Rouges des différentes parties du monde: Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Inde, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Suisse, Etat sud-africain, Suède, Venezuela.

Les services médicaux de la ligue, dirigés par le D<sup>r</sup> Richard-P. Strong, sont en partie installés et quelques-uns fonctionnent déjà à Genève à l'ancien hôtel du Parc. Ils comprennent d'éminentes personnalités scientifiques d'Amérique, d'Angleterre, de France et d'Italie. Le prof. Santoliquido, pendant la guerre président de la commission sanitaire interalliée, a été nommé conseiller technique des services internationaux de santé publique. Le prof. George

Chandler Whipple a été nommé directeur des services de salubrité publique. Le prof. Whipple est l'auteur de nombreux livres et études traitant des questions de salubrité; professeur de salubrité publique à l'Université d'Harvard, il fait autorité en la matière. Le D<sup>r</sup> Leonard Findlay, de l'hôpital royal des Enfants malades de Glasgow, qui fait autorité en matière de pédiatrie, dirige les services de sauvegarde de l'enfance. Le D<sup>r</sup> H. Violle, de l'Institut Pasteur, est chargé d'assurer la liaison au point de vue médical entre la ligue et la Croix-Rouge française. Le D<sup>r</sup> Thomas-R. Brown, de l'Université et de l'hôpital John Hopkins, a été nommé à la direction du service d'information et de publications médicales. Le D<sup>r</sup> Henri-R. Shaw, du corps médical de l'armée amé-

ricaine, qui a acquis une très grande expérience en matière de santé et d'hygiène pendant la guerre, est chargé de l'activité extérieure de la ligue en ce qui concerne la prévention des maladies contagieuses qui sévissent dans l'est de l'Europe. D'autres nominations vont avoir lieu concernant des spécialistes choisis dans des milieux scientifiques européens.

Dans la détresse actuelle de notre pauvre vieux monde, l'inaction devant tant de souffrances serait une lâcheté. Seule une active, une énergique solidarité humaine, telle que la conçoit la Croix-Rouge, peut sauver le monde. Les peuples et les gouvernements qui se refusent à désespérer de l'humanité doivent soutenir de toutes leurs forces les diverses activités de cette noble institution.



## Alliance suisse des gardes-malades

VIII<sup>e</sup> assemblée générale d'Olten, le 30 novembre 1919

A cause de la guerre, aucune assemblée générale de l'Alliance n'avait eu lieu depuis 1917, aussi fut-ce une grande joie pour une centaine de gardes-malades de se retrouver à Olten à l'occasion de la réunion annuelle.

Les cinq sections actuelles étaient représentées officiellement par 42 délégués. L'Alliance — sections de Zurich, Berne, Bâle (2), et Neuchâtel — compte actuellement 1333 membres, soit 820 infirmières, 47 infirmiers et 466 releveuses. La caisse centrale possède environ 3000 fr., dont 800 ont été attribués au cours de la réunion au fonds de secours. Celui-ci est d'environ 6000 fr., mais chaque section possède aussi un fonds de secours spécial, ce qui fait un total d'environ 35,000 francs. Ces fonds sont destinés à venir

en aide aux membres en cas de maladie ou de malheur.

Après avoir adopté la gestion et les comptes, c'est à l'unanimité que les délégués ont voté une proposition tendant à faire admettre l'Alliance au nombre des organisations auxiliaires de la Croix-Rouge suisse. Des démarches seront faites par le Comité central dès que possible auprès de la Direction de la Croix-Rouge de notre pays.

A l'ordre du jour figurait un point très discuté aujourd'hui, à l'étranger comme en Suisse, la

### Réduction des heures de travail.

Si la plupart des infirmières sont bien traitées en Suisse, il n'en reste pas moins qu'un grand nombre sont encore exploitées sous ce rapport et supportent depuis